



Conseil économique et social

Distr. générale
23 mai 2016
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Sixième session

New York, 3-5 août 2016

Point 11 de l'ordre du jour provisoire*

Activités liées au développement durable et au Programme de développement durable à l'horizon 2030

Activités liées au développement durable et au Programme de développement durable à l'horizon 2030

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport de l'Équipe spéciale chargée des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable à l'horizon 2030, disponible sur le site Web du Comité d'experts (http://ggim.un.org/ggim_committee.html) uniquement dans la langue dans laquelle il a été établi. Le Comité d'experts est invité à en prendre connaissance et à donner son avis sur la manière dont les spécialistes de l'information géospatiale à l'échelle mondiale continuent de contribuer au développement durable et au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Synthèse du rapport

À sa cinquième session, tenue à New York du 5 au 7 août 2015, le Comité d'experts a adopté la décision 5/101 portant sur les activités liées au développement durable et au programme de développement pour l'après-2015, dans laquelle il a pris note du fait que la mention explicite de l'observation de la Terre et de l'information géospatiale dans le texte final du Programme de développement durable à l'horizon 2030 offrait aux États Membres une occasion importante d'agir puisqu'il leur faudrait en temps opportun des données et des informations objectives, détaillées et faisant autorité, à l'appui de leurs grandes orientations et décisions à tous les niveaux en matière de développement durable. Afin de mieux faire connaître l'utilité de l'information géospatiale pour le développement durable, le Comité d'experts s'est engagé à collaborer étroitement avec les statisticiens, à

* E/C.20/2016/1.



l'échelle tant nationale que mondiale, en participant à l'élaboration d'un cadre mondial d'indicateurs sous les auspices du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Il a en outre soutenu la nomination au Groupe d'experts d'un nombre limité d'experts en information géospatiale des États Membres et accepté la proposition de créer une petite équipe spéciale chargée de l'assister pour ses apports à l'élaboration du cadre mondial d'indicateurs.

Dans son rapport, l'Équipe spéciale chargée des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable à l'horizon 2030 décrit sa composition, définit son mandat et propose un aperçu des activités qu'elle a menées pour que l'information géospatiale et l'observation de la Terre soient mieux comprises et mieux prises en compte dans l'élaboration du cadre mondial d'indicateurs. Elle décrit également en détail comment l'information géospatiale est de mieux en mieux comprise et acceptée par les statisticiens et leur permet de mieux s'entendre en définissant avec précision la « position géographique » dans le cadre des indicateurs mondiaux. Ce point a été illustré à la quarante-septième session de la Commission de statistique, tenue du 8 au 11 mars 2016, durant laquelle le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur a noté que la prise en considération de l'information géospatiale et des données statistiques serait essentielle pour l'élaboration d'un certain nombre d'indicateurs mondiaux. Un groupe de travail chargé de l'information géospatiale relevant du Groupe d'experts a été créé à la troisième réunion du Groupe, à Mexico qui s'est tenue les 30 mars et 1^{er} avril, pour examiner ces questions.
